

Laurent par la rivière qui portait autrefois leur nom, et qui joint le lac Champlain avec ce fleuve, M. de Montmagny désirait de construire un Fort sur le bord de cette rivière même, afin de leur couper le chemin, ou de leur disputer le passage; mais par suite de l'abandon où la grande Compagnie semblait le laisser, il se voyait dépourvu d'hommes, tant pour construire ce Fort que pour y tenir garnison. C'est qu'avant l'établissement de Villemarie, le roi n'avait fait aucun envoi de troupes en Canada; et on conçoit qu'il n'était pas obligé de prendre sur lui cette charge, la grande Compagnie étant engagée alors à défendre elle-même et à peupler le pays.

II.

Au défaut des associés, le roi envoie une recrue pour garder le Fort.

Toutefois, lorsque le cardinal de Richelieu vit que, d'un côté, cette Compagnie ne s'occupait guère que des profits qu'elle pouvait retirer du commerce, et que, d'autre part, les Associés de Montréal, par une générosité jusqu'alors inouïe, en vue de la seule gloire de Dieu, venaient d'envoyer M. de Maisonneuve, avec une première recrue de quarante hommes, ce Ministre, à la prière de la duchesse d'Aiguillon, voulut que le roi contribuât lui-même au soutien de la colonie chancelante et promit d'envoyer, l'année suivante, une recrue de trente à quarante hommes, destinée à occuper le poste de défense qu'on désirait construire pour arrêter les Iroquois. Dès que M. de Montmagny eut appris l'envoi de ces hommes, et avant même leur arrivée, il fit disposer à Québec la charpente d'une maison qu'on devait transporter ensuite au lieu désigné pour le Fort, afin que, par ce moyen, ils pussent s'y loger et s'y garantir du froid. La recrue arriva en effet, l'année 1642, et fit naître partout l'allégresse. " La joie que les Français et les sauvages (alliés) " ont éprouvée, à la vue de ce secours, n'est pas concevable, rapporte le " P. Vimont. La crainte des Iroquois avait tellement abattu les cœurs, " qu'on ne vivait que dans les appréhensions de la mort. Mais, sitôt que " la nouvelle fut venue qu'on allait dresser des fortifications sur les avenues " des Iroquois, toute crainte cessa, chacun reprit courage et commença à " marcher tête levée, avec autant d'assurance que si le Fort eût été déjà " bâti. "

III.

Nouvelles hostilités des Iroquois. Prise du Père Jogues.

Cette confiance cependant ne dura pas longtemps et fut remplacée presque aussitôt, avant même qu'on eût construit ce Fort, par une crainte plus grande encore que ne l'avait été la précédente. Le 2 août, à treize lieues